

2024

Langrune sur-mer



Programmation Animations estivales



80^e ANNIVERSAIRE D-DAY & BATAILLE DE NORMANDIE

PARCOURS MÉMORIEL

Mercredi 7 juin, vers 9h du matin, deux blindés canadiens convoqués en renfort, portent main forte aux commandos des Royal Marines qui ne disposent que d'un tank Sherman. *(Les chars débarqués la veille, dont les fameux tanks amphibies "D.D", sont engagés dans l'avance canadienne en direction de Carpiquet et de Caen, pour tenter de garantir une tête de pont).* Comme à Saint-Aubin, les rues de Langrune ont été rendues impraticables par l'ennemi. La décision est prise de contourner mitrailleuses et casemates allemandes ainsi qu'un très large champ de mines. Le « Centaur » mis hors de combat la veille, bloque le chemin. Les renseignements font état qu'une contre-attaque allemande est peu probable. Dans la matinée, les Canadiens de JUNO et les Britanniques de SWORD ont, en effet, poussé plus en avant la zone d'influence des alliés... L'effort du 48^e commando des Royal Marines se porte sur le WN26, qui désigne l'objectif langrunais. Le mur de béton se présente devant, et à sa droite tout est miné. Les tanks canadiens vont chercher à le réduire à coups de canon.

Vers 11h30, les commandos s'engagent derrière l'un des premiers tanks et mettent en place des « *bengalore torpedo* » (sortes de barres d'acier qui se visent les unes aux autres pour faire exploser des mines), tout en restant à couvert de tirs ennemis. L'explosion est fracassante. Le tank que l'on s'attendait à tout moment rouler sur une mine passe son chemin.

Mais, une heure plus tard, le constat est amer : mis à part quelques trous, le mur est resté intact ! Le « Sherman » s'approche alors en crachant de violents explosifs avec son canon de 75 mm. Cette fois, le mur craque entraînant avec lui une habitation... Vient alors l'attaque concertée des commandos. Le mur n'est qu'à moitié à terre mais les chars passent. Un groupe peut s'approcher du point fortifié, avec des outils et des explosifs, tandis qu'un autre tient les Allemands à distance avec des tirs continus d'armes



VUE AU LARGE DU CARGO "IDLESLEIGHT"
ABANDONNÉ DEVANT LANGRUNE-SUR-MER
APRÈS LA GUERRE
49.326644, -0.372978



EMPLACEMENT
DU POINT FORTIFIÉ ALLEMAND (WN 26)
49.326019, -0.370680



MAISON
AU 45 RUE DE LA MER
AYANT SUBI UN TIR DE BLINDE
49.324769, -0.371383



MAISON FAMILIALE
DE PIERRE HARIVEL
FIGURE DE LA RÉSISTANCE
ET MORT EN DÉPORTATION
49.323735, -0.371761



6 Juin 1944 - Débarquement et bataille de Normandie
TROUPES BRITANNIQUES
DU 48^e ROYAL MARINE COMMANDO
49.320510, -0.374508



KIOSQUE "DANS LEURS PAS"
49.320630, -0.374320



7 JUIN 1944 LANGRUNE LIBÉRÉE !



EMPLACEMENT
D'UN ABRI BETONNE ALLEMAND
49.325879, -0.370594



MAISON DE MARIE-JO HOUEL
FIGURE DE LA RESISTANCE
49.324013, -0.371795



CASEMATE
49.32403, -0.36437



LE LT-COLONEL R. MOULTON, COMMANDANT
DU 48 RM COMMANDO.
49.324289, -0.368503

A LA MEMOIRE
DE 3 COMMANDOS ANGLAIS
DU 48 RM COMMANDO TOMBES A LANGRUNE
49.324178, -0.371657



CLOCHER DE L'EGLISE
TROUE PAR UN OBUS
49.320160, -0.373733

exposition permanente

**LANGRUNE
44/24**



se rendre" comme au point fort saint-aubinais. En dépit du caractère inextricable de la situation et contre toute forme de raison, l'ennemi ne désarme pas. Beaucoup ne sont pas allemands... Issus de la 716^e division d'infanterie, ces troupes statiques proviennent pour partie d'éléments de l'Est, enrôlés dans l'armée du troisième Reich. Toute retraite leur est pourtant interdite et mourir est la seule alternative... Face à eux dans la fureur des combats, les commandos continuent pourtant de progresser tirant et lançant des grenades, à la merci de tireurs embusqués, jardins après jardins, maison après maison, mines après mines. (...)

La résistance du point fortifié WN26 s'écroule avec le mur... Lorsque l'un des tanks réussit à s'introduire au cœur de leur fortification, ses derniers occupants se rendent enfin... Langrune vient de « tomber » ! 31 prisonniers furent capturés lors de la prise de Langrune...

“Entre le moment où il avait débarqué sur cette bande de plage trouée d'obus et la chute de Langrune, le 48^e perdit la moitié de son effectif.”

Bob Matthews Sergeant R.M



automatiques. C'est le moment d'investir, une par une, les villas (pour la plupart piégées) du bord de mer, une diversion tandis que le mur cède. Les tanks suivis des troupes s'engagent vers les bunkers et les tranchées qui font face à la mer...

À 13h30 l'assaut est donné... Encerclés et loin de leurs lignes depuis plus de 24 heures, les derniers défenseurs allemands demeurent inflexibles, préférant “mourir plutôt que de

PROGRAM- MATION 2024



Juillet



Vendredi 5 juillet

- G CONCERT R. West**
CDFL Place du 6 juin 21h15

Samedi 6 juillet

- G LA FÊTE DE L'ÉTÉ** - thème « tropical » organisé par « 1 Café avec 5 pailles »
Parc des Chasses à 18h30

Dimanche 7 juillet

- G VIDE GRENIER**
Parc de la Mairie 4€50 le ml
Réservation CDFL au 07 89 08 77 44

Mardi 9 juillet

- G CONCERT Laurenza**
Pot d'accueil - 18h30
CDFL Parc du bois joli

Vendredi 12 juillet

- G CONCERT Follow Birds**
CDFL Place du 6 juin - 21h15

Samedi 13 juillet

CONCOURS DE PÊCHE
Rendez vous cale des pêcheurs - 7h



Dimanche 14 juillet

PIQUE-NIQUE AVEC CONCERT FESTIF

Les frères Dubois - 20h - parc des Chasses
Vente de Lampions sur place pour le défilé
direction la plage

FEU D'ARTIFICE à 23h sur la plage

Mardi 16 juillet

- G CONCERT Michel -Z**
CDFL Parc du bois joli - 18h30

Mercredi 17 juillet

- G CONSTRUCTION DE SABLE**
CDFL 14h30 rendez-vous à la plage
prendre seau et pelle

Vendredi 19 juillet

- G CONCERT Lespin-UP**
CDFL Place du 6 juin 21h15

Dimanche 21 juillet

GRAND PIQUE-NIQUE
accompagné d'un concert festif Haston,
et concours de chapeaux
Rendez vous 12h place du 6 juin chacun
apporte son pique-nique

Mardi 23 juillet

- G CINÉMA EN PLEIN AIR (Poly)**
Parc des chasses - 22h30
Pique-nique possible sur place

Mercredi 24 juillet

- G CONCERT Thierry Hel**
CDFL parc du bois joli - 18h30

Vendredi 26 juillet

- G CONCERT Laurenza**
CDFL place du 6 juin - 21h15

Dimanche 28 juillet

VIDE GRENIER
Route de Courseulles face mairie
Réservation Football club 06 20 49 05 96

Mardi 30 juillet

- G CONCERT Couleurs Freschy**
CDFL Parc du Bois Joli 18h30



Août



Vendredi 2 août

- G CONCERT** Mélanie DHB
CDFL Place du 6 juin 21h15

Mardi 6 août

LOTO - 20h - Salle Linglonia, Rue Grange
Denis Langrune - Réservation obligatoire
CDFL 07 89 08 77 44

Mercredi 7 août

- G CONCERT** Les Frères du Bois
Pot d'accueil - 18h30
CDFL Parc du bois joli

Jeudi 8 août

19^e édition de la semaine acadienne
G CONCERT Mélodies anciennes et airs
d'opéra - 21h00 - Eglise

Vendredi 9 août

- G CONCERT** Haston
CDFL Place du 6 juin 21h15

Dimanche 11 août

CONCOURS DE PÊCHE
Rendez-vous cale des pêcheurs - 7h

Lundi 12 août

- G CONCERT** Thierry Hel - Parc du Bois Joli
20h30 à 22h15
FEU D'ARTIFICE à 23h sur la plage

Jeudi 15 août

- **PROCESSION** - départ de l'église 10h30
- **MESSE** - Place du 6 juin - 11h/12h dépôt
d'une gerbe fleurie à la mer.
- **DÉFILÉ** costumé et de chars sur le thème
du débarquement et des jeux olympiques
Départ des chasses 15h30, place du 6 juin
animation chansons années 40-50 avec
Thierry Hel de 15h30 à 17h .
- **REMISE DE PRIX** pour les cabines 17h30
- **GRAND PIQUE-NIQUE** ouvert à tous 19h
Restauration sur place
- **CONCERT** avec Cocktail Passion 20h30

Vendredi 16 août

**CONSTRUCTION DE
SABLE** - 14h30 rendez-
vous à la plage
Prendre seau et pelle.



Vendredi 16 août

- G CONCERT** Laurenza
CDFL place du 6 juin 21h15

Mardi 20 août

- G CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE**
Parc des chasses - 17h

Vendredi 23 et samedi 24 août

- G FESTIVAL SÂOTICOT**
Concerts - Arts de rue
Déambulations - Ateliers
Place du 6 juin - Parc du bois joli
Rue de la mer



Dimanche 25 août

- G VIDE GRÉNIER**
Parc de la Mairie 4€50 le ml
CDFL réservation 07 89 08 77 44

Vendredi 30 août

- G CONCERT** les Witch Doctors
CDFL place du 6 juin - 21h15



Samedi 31 août

LES FOULÉES GOURMANDES
Place du 6 juin - Course à pied
nature - Départ 17h - Inscriptions :
fouleesgourmandes.fr



Septembre

Samedi 7 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS
Parc des chasses 10h-17h



©E. Gaudé



© E. Gauré

2024

Horaires des déchèteries



De mars à fin octobre

	Luc-sur-mer rue A. Lemarchand du 1 ^{er} mars au 31 octobre	Saint-Aubin-sur-mer route de l'Église du 1 ^{er} mars au 31 octobre	Courseulles-sur-mer route de Reviers du 1 ^{er} mars au 31 octobre
Lundi	9-12h / 13-18h	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	13h-18h	9-12h / 13-18h
Mercredi	9-12h / 13-18h	FERMÉ	9h-12h
Judi	FERMÉ	13h-18h	9-12h / 13-18h
Vendredi	13h-18h	FERMÉ	9h-12h
Samedi	9-12h / 13-18h	9-12h / 13-18h	9-12h / 13-18h

- Présentation obligatoire de la carte d'accès en déchèteries.
À faire au siège de Cœur de Nacre au 7 rue de l'Église, 14 440 Doves-la-Délivrande ou par email : environnement@coeurdenacre.fr
- Les déchèteries sont fermées les jours fériés.
- Attention tout renouvellement de la carte d'accès en déchèteries suite à une perte sera facturé 10 €.

0 800 100 461 Service & appel gratuits Une question sur le tri ? Vous avez une réclamation, vous emménagez ou déménagez ?

OÙ TROUVER LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES À LANGRUNE ?

- Parking des Tennis, Voie du 48^e Commando.
- Rue de Luc (devant le 24).
- Place du Marché, avenue de la Libération devant le 32 ter.

RAPPEL :

Les Points d'Apports Volontaires sont accessibles à tous.

Les PAV «jaunes» et «verres» sont en libre-service.
Les P.A.V. ordures ménagères requièrent un badge délivré sur demande.

2024

Calendrier des collectes



Ordures ménagères et tri sélectif

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

Langrune-sur-mer

Luc-sur-mer

Anisy

Basly

Colombay-Anguerny

Crassereux

Plumetot

Reviers

Douves-la-Délivrande

Bernières-sur-mer

Saint-Aubin-sur-mer



LUNDI

LUNDI

MERCREDI

JEUDI

JEUDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

VENDREDI

Courseulles-sur-mer

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

du 1^{er} janvier
au 31 décembre

INFORMATIONS++

POSTE DE SECOURS

Place du 6 Juin



Les maîtres-nageurs sauveteurs vous accueillent tous les jours de 10h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30. Les horaires peuvent varier en fonction des marées 02.31.97.31.98

Ouverture du poste du 7 Juillet au 25 Août.



Nagez dans les zones de baignade surveillées
Swim in supervised Swimming areas



- Baignade surveillée sans danger apparent
- Baignade surveillée avec danger limité ou marqué
- Baignade interdite
- Zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE SOUMETTRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24h/24

112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15 SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'assistance d'un paramédical (médecin ou infirmier) ou d'une ambulance de secours, appelez pour être mis en contact avec un organisme de permanence de nuit

17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate des forces de l'ordre

18 SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de feu ou un accident nécessitant des services de secours, appelez pour être mis en contact avec un organisme de permanence de nuit

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident nécessitant des services de secours, appelez pour être mis en contact avec un organisme de permanence de nuit

196

SAUVETAGE EN MER

BIENVENUE SUR LE SPOT DE KITE SURF DE LANGRUNE-SUR-MER

INFORMATIONS SÉCURITÉ

AVIS AUX PRATICIENS :

- Respectez les règles de sécurité des autres pratiquants
- Respectez l'environnement
- Evitez les zones de baignade ou de détente
- Secouriez les personnes en difficulté
- Respectez les règles de sécurité
- Evitez les zones de baignade ou de détente
- Evitez les zones de baignade ou de détente
- Evitez les zones de baignade ou de détente

AUTRES USAGERS, SOYEZ VIGILANTS !

- Ne touchez pas aux lignes et au matériel
- Ne touchez pas aux lignes et au matériel
- Ne touchez pas aux lignes et au matériel
- Ne touchez pas aux lignes et au matériel

VIGILANCE

- Plaqueaux rouges à marée basse
- Plaqueaux jaunes à marée haute
- Développement dangereux

CHENAL ACTIVITÉS NAUTIQUES

ZONE DE NAVIGATION

ZONE DE DÉCOLLAGE

Zone de décollage

SAUVETAGE EN MER

112

SAUVETAGE EN MER

196

7

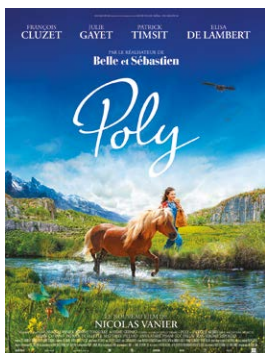
CINÉMA EN PLEIN AIR

Parc des Chasses

Mardi 23 juillet - 22h30

« Cécile, 10 ans, déménage dans le sud de la France avec sa mère, Louise. L'intégration avec les autres enfants du village n'est pas facile. Lorsqu'un cirque de passage s'installe à côté, Cécile découvre que Poly le poney vedette est maltraité. Elle décide de le protéger et d'organiser son évasion ! Poursuivis par Brancalou, l'inquiétant directeur du cirque, et le mystérieux Victor, Cécile et Poly s'embarquent dans une cavale pleine de rebondissements, un véritable voyage initiatique et une incroyable histoire d'amitié... »

Le pique-nique est possible, ouverture du parc 20h30. Pensez à apporter vos chaises et couvertures pour vous protéger de la fraîcheur nocturne.



19^e ÉDITION DE LA SEMAINE ACADIENNE. LANGRUNE REJOINT LE FESTIVAL

Concert - Jeudi 8 août à 21h - Église.

Dans le cadre du Festival de la semaine Acadienne, BRUNO et AURÉLIE CORMIER proposeront un concert aux chandelles « Mélodies anciennes et airs d'opéra », dans la magnifique église classée monument historique de Langrune-sur-Mer.

Pour prendre votre billet, connectez-vous à cette adresse : www.billetweb.fr



FÊTE DU VILLAGE

Jeudi 15 août

La commune et le Comité des Fêtes avec les associations langrunaises organisent une journée festive. La matinée commence religieusement pour fêter la Vierge Marie avec une procession au départ de l'église à 10h30, suivie d'une messe en plein air sur la Place du 6 Juin à 11h00. À l'issue de la messe M. le Maire va lancer une couronne de fleurs à la mer en souvenir des disparus en mer. L'après-midi est consacrée au défilé costumé et de chars sur les thèmes « Débarquement et Jeux Olympiques » qui démarre du Parc des Chasses à 15h30 pour parcourir la rue de la mer vers la place du 6 Juin en chansons des années 40-50 avec Thierry Hel de 15h30 à 17h.

Remise des prix pour les cabines à 17h30.

Un Pique-nique pour tous est organisé sur la place du 6 juin à partir de 19h avec restauration sur place. La soirée continue avec un concert de Cocktail Passion à 20h30 sur la place.



ASSOCIATION DE L'ACADÉMIE MUSICALE INTERNATIONALE DE LA CÔTE DE NACRE

Mardi 20 août - 17h au Parc des Chasses

L'association de l'Académie Musicale Internationale de la Côte de Nacre fête sa 10^e édition en août prochain. Au Parc des Chasses, un concert de musique classique sous forme d'ensemble avec les musiciens, professeurs et instrumentistes, accompagnés de la soprano Stefanna Kybalova sera placé sous le thème du chant et de l'opéra. Mozart, Schubert, Verdi, Puccini seront à l'honneur.



FESTIVAL SÂOTICOT

23 et 24 août

La 3^e édition du festival Sâoticot se tiendra du 23 au 24 août 2024 dans la commune de **Langrune-sur-Mer**, dans le Calvados (14). Festival estival gratuit, le but étant de proposer au plus grand nombre un festival pluridisciplinaire et intergénérationnel.

L'objectif est de vous proposer des expériences musicales variées (rock, soul, musique électronique, musique du monde, jazz,...), des spectacles de tous genres (théâtre de rue, danse,...), tout en promouvant et priorisant au maximum l'art local des artistes Normands.

site internet : www.festival-saoticot.com



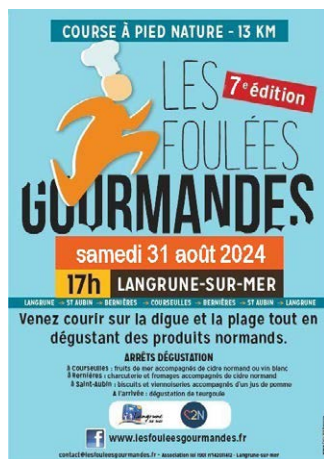
LES FOULÉES GOURMANDES

Samedi 31 août

Départ Place du 6 juin - 17h

Inscriptions : lesfouleesgourmandes.fr

Venez participer à une course à pied nature et ludique de 13 km, qui associe sport et dégustations de produits régionaux en découvrant sportivement la **Côte de Nacre**, en empruntant alternativement l'estran, les digues promenades, les plages, chemins pédestres et sentier littoral, en passant par les communes de **Langrune-sur-mer**, **Saint-Aubin-sur-mer**, **Bernières-sur-mer**, **Courseulles-sur-mer** avec un retour par ces mêmes communes. Un échauffement collectif en musique est prévu à une demi-heure avant le départ.



LES LIEUX OÙ SE DIVERTIR AUTOUR DE LANGRUNE-SUR-MER

- Aqua Nacre - centre aquatique
Douvres-la-Delivrande
02 31 25 35 60
- Cinénacre Douvres-la-Délivrande
02 31 37 34 34
- Cinéma Le Drakkar Luc-sur-mer
02 31 96 32 64
- Casino et cinéma JOA - St-Aubin-sur-mer
02 31 96 78 82
- Casino Tranchant - Luc-sur-mer
02 31 97 32 19
- C3 le Cube Centre culturel
intercommunal Douvres-la-Delivrande
Renseignements : 02 61 53 60 31
Billetterie : 02 61 53 60 32



ACTIVITÉS BALNÉAIRES

Tennis

Tournois jeunes du 6 juillet au 16 juillet

Adultes du 16 juillet au 26 juillet

Club tennis voie du 48^e Commando

02 31 96 79 75

Fitness

Fitness sur la plage avec Françoise (prendre un tapis)

Samedis 13, 20, 27 juillet 11h-12h

Samedis 3, 10, 24 août 11h-12h

En cas de pluie cours sous le kiosque du bois joli.

Stages Sabre Laser

Mardi 23 juillet au jeudi 25 juillet

Mardi 6 août au jeudi 8 août

3 demi-journées de 9h30 à 12h

45€ par stage

Contacts 06 12 21 17 70 • 07 86 10 26 97

paul.millet@orange.fr

Pétanque

Parc du Bois joli - 14h

07 80 10 26 97 • 06 12 21 17 70

Samedis 6, 13, 20, 27 juillet doublette formée.

Samedis 3, 10, 17, 31 août doublette formée.

Activités Nautiques

Ecole de voile, de kite surf et de wing foil

Stages pour tous en formule sports/loisirs et sports/compétition

Voiles de nacre 02 31 96 77 84

Bibliothèque à la plage

Ouvert du lundi 8 juillet au mercredi 21 août 15h-18h - fermé week-end, jours fériés - fin de saison le 21 août

LOTO DE LA PLAGE - Participation 1€

Mardi 16 juillet à 14h30

Vendredi 9 août 14h30

Bourse aux livres

Bibliothèque - Rue Abbé Rolland

Jeudi 25 juillet de 10h-18h

Concours des plus belles Cabines

Bulletin d'inscription à prendre

à la bibliothèque de la plage

inscription du 12 juillet au 12 août

Pêche à pied

Horaires des marées et réglementation

sur <https://www.pecheapied-calvados.com>

Massage du dos sur la plage

Près du poste de secours 06 19 58 06 21

par Denis Masseur

Concours des maisons fleuries

S'inscrire en mairie jusqu'au 27 juillet.

Passage du jury à partir du 29 juillet.

Parcs et jardins

• **Parc du Bois joli** - Rue de la Mer - Jeux pour enfants - ouvert de 9h-21h

• **Parc des Chasses** - Route de Courseulles
Lieu de détente et pique-nique - ouvert de 9h-21h

Yoga

Du 14 juillet au 28 août

Les mercredis 10h-11h15 : Poste de secours

Les jeudis 18h-19h15 : Parc des Chasses

(extérieur) ou intérieur si pluie

Tarif : 10€ la séance - carte de 4 séances 36 € non nominative

Inscription au 06 31 95 24 68

CONCOURS DE LA PLUS BELLE CABINE DE PLAGE

La commune de Langrune-sur-Mer organise
un grand concours pour élire la plus belle cabine de plage.
L'objet du concours est de valoriser ce patrimoine historique
de la commune et d'inciter les propriétaires à entretenir et
personnaliser leur cabine.

Règlement du concours sur le site de la mairie
www.mairie-langrune-sur-mer.fr
ou en scannant le QR code :



LES HORAIRES DES MARÉES

Juillet 2024

DATE	HEURE	HAUT	COEF.	HEURE	HAUT	COEF.	HEURE	HAUT	COEF.	HEURE	HAUT	COEF.
01	01:22	2.42	---	06:56	6.76	58	13:51	2.30	---	19:41	6.85	58
02	02:32	2.37	---	08:10	6.76	59	15:01	2.31	---	20:45	6.94	60
03	03:40	2.22	---	09:15	6.87	63	16:07	2.24	---	21:42	7.07	65
04	04:42	2.02	---	10:13	7.00	68	17:05	2.13	---	22:32	7.20	70
05	05:37	1.84	---	11:04	7.13	72	17:57	2.04	---	23:18	7.31	74
06	06:27	1.70	---	11:50	7.22	76	18:44	1.96	---	---	---	---
07	00:00	7.39	77	07:11	1.60	---	12:32	7.25	78	19:27	1.91	---
08	00:39	7.42	78	07:52	1.57	---	13:11	7.23	77	20:07	1.91	---
09	01:16	7.39	76	08:31	1.62	---	13:47	7.16	75	20:44	1.98	---
10	01:51	7.31	72	09:06	1.74	---	14:22	7.05	70	21:19	2.12	---
11	02:26	7.18	67	09:38	1.94	---	14:57	6.93	64	21:50	2.32	---
12	03:00	7.01	60	10:08	2.18	---	15:31	6.79	56	22:22	2.54	---
13	03:35	6.80	53	10:38	2.44	---	16:08	6.63	49	22:56	2.77	---
14	04:15	6.56	45	11:14	2.70	---	16:53	6.47	42	23:41	2.98	---
15	05:07	6.33	39	12:02	2.95	---	17:55	6.34	37	---	---	---
16	00:37	3.13	---	06:19	6.16	36	13:04	3.12	---	19:09	6.32	37
17	01:46	3.12	---	07:37	6.16	38	14:19	3.11	---	20:15	6.44	41
18	03:04	2.89	---	08:44	6.33	45	15:37	2.89	---	21:13	6.68	50
19	04:10	2.52	---	09:46	6.61	55	16:37	2.55	---	22:06	6.96	60
20	05:04	2.14	---	10:41	6.91	65	17:30	2.23	---	22:55	7.24	71
21	05:55	1.80	---	11:29	7.17	76	18:20	1.94	---	23:42	7.48	81
22	06:47	1.51	---	12:15	7.38	85	19:11	1.69	---	---	---	---
23	00:28	7.67	89	07:38	1.27	---	13:00	7.52	92	20:00	1.51	---
24	01:13	7.76	94	08:26	1.12	---	13:45	7.80	95	20:47	1.42	---
25	01:58	7.76	94	09:10	1.09	---	14:30	7.58	93	21:30	1.46	---
26	02:44	7.67	91	09:51	1.23	---	15:15	7.47	87	22:12	1.64	---
27	03:29	7.50	82	10:30	1.51	---	15:59	7.28	77	22:54	1.92	---
28	04:16	7.24	71	11:12	1.90	---	16:48	7.05	65	23:42	2.27	---
29	05:10	6.90	59	12:04	2.34	---	17:47	6.78	54	---	---	---
30	00:44	2.59	---	06:19	6.56	50	13:13	2.72	---	19:06	6.58	47
31	02:02	2.73	---	07:52	6.44	47	14:34	2.85	---	20:26	6.63	48

NOTA : L'horaire compris entre 2h et 3h est donné en heure d'été (UTC+02:00) le 27 octobre 2024.

Système horaire : HEURES LEGALES (UT+1h et UT+2h)

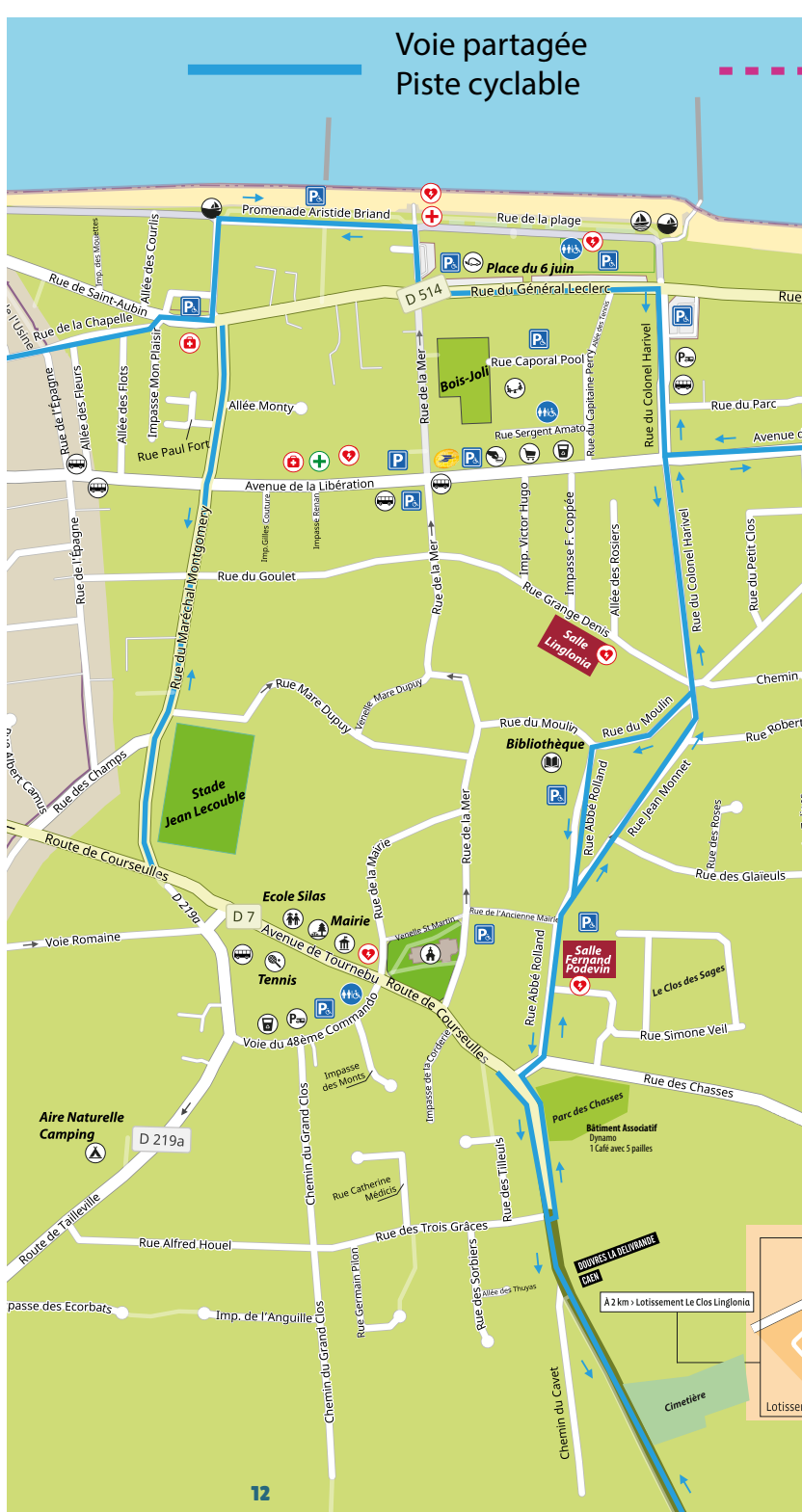
Août 2024

DATE	HEURE	HAUT	COEF.	HEURE	HAUT	COEF.	HEURE	HAUT	COEF.	HEURE	HAUT	COEF.
01	03:20	2.59	---	09:08	6.58	51	15:49	2.71	---	21:31	6.81	55
02	04:28	2.31	---	10:08	6.81	59	16:53	2.46	---	22:24	7.04	63
03	05:27	2.01	---	10:57	7.04	67	17:48	2.20	---	23:07	7.26	71
04	06:16	1.77	---	11:38	7.21	75	18:33	1.97	---	23:45	7.43	77
05	06:58	1.58	---	12:15	7.30	79	19:12	1.80	---	---	---	---
06	00:20	7.53	81	07:35	1.47	---	12:48	7.34	81	19:48	1.71	---
07	00:52	7.57	82	08:08	1.44	---	13:19	7.33	81	20:20	1.71	---
08	01:23	7.55	80	08:39	1.51	---	13:49	7.29	78	20:50	1.81	---
09	01:54	7.47	76	09:06	1.67	---	14:19	7.22	73	21:16	1.98	---
10	02:23	7.32	69	09:30	1.90	---	14:47	7.10	65	21:40	2.21	---
11	02:52	7.10	61	09:53	2.18	---	15:17	6.92	57	22:08	2.48	---
12	03:26	6.81	52	10:21	2.52	---	15:52	6.68	47	22:45	2.79	---
13	04:07	6.46	42	11:01	2.90	---	16:40	6.40	38	23:36	3.09	---
14	05:08	6.13	34	12:00	3.27	---	17:57	6.18	32	---	---	---
15	00:47	3.27	---	06:48	5.98	32	13:25	3.43	---	19:33	6.20	34
16	02:22	3.13	---	08:18	6.16	38	15:07	3.16	---	20:49	6.50	45
17	03:44	2.85	---	09:33	6.58	52	16:18	2.63	---	21:54	6.91	60
18	04:45	2.11	---	10:29	7.02	68	17:15	2.12	---	22:43	7.33	75
19	05:42	1.63	---	11:15	7.38	83	18:10	1.69	---	23:28	7.69	90
20	06:37	1.22	---	11:59	7.65	96	19:02	1.34	---	---	---	---
21	00:13	7.95	101	07:28	0.90	---	12:42	7.83	105	19:50	1.09	---
22	00:57	8.07	107	08:13	0.73	---	13:25	7.91	108	20:33	1.00	---
23	01:40	8.05	107	08:54	0.75	---	14:07	7.87	104	21:13	1.10	---
24	02:22	7.91	100	09:31	1.01	---	14:48	7.69	94	21:50	1.39	---
25	03:04	7.64	88	10:05	1.46	---	15:29	7.41	80	22:27	1.83	---
26	03:48	7.26	71	10:40	2.04	---	16:12	7.07	62	23:10	2.35	---
27	04:40	6.77	54	11:27	2.67	---	17:09	6.64	46	---	---	---
28	00:10	2.83	---	05:53	6.29	41	12:41	3.18	---	18:42	6.30	37
29	01:39	3.05	---	07:47	6.20	37	14:19	3.27	---	20:17	6.37	41
30	03:11	2.83	---	09:05	6.44	45	15:46	2.94	---	21:23	6.65	52
31	04:24	2.39	---	10:01	6.77	57	16:52	2.49	---	22:13	6.98	63

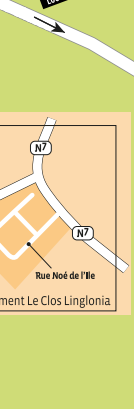
Site : OUISTREHAM (Oustreham - France) latitude : 49.283333 longitude : -0.250000

Système horaire : HEURES LEGALES (UT+1h et UT+2h)

-  **Abris bus**
Bus shelters
Bushokjes
Buswartehäuschen
-  **Activité nautique**
Water sports activity
Watersport activiteit
Wassersport
-  **Aire de jeux**
Children's playground
Buitenspeeluin
Kinderspielplatz
-  **Aire de pique-nique**
Picnic areas
Picknickplaats
Picknickplatz
-  **Aire de stationnement camping-cars**
Motorhome parking area
Camper parkeerplaats
Wohnmobil-Parkplatz
-  **Bibliothèque**
Library
Bibliotheek
Bibliothek
-  **Borne de recharge électrique**
EV charging point
Elektrisch oplaadpunt
Elektrische Ladestation
-  **Blockaus**
Blockhouse
Bunker
Blockhaus
-  **Cabinet médical**
Medical practice
Dokterspraktijk
Arztpraxis
-  **Camping**
Campsite
Camping
Camping
-  **Défibrillateur**
Defibrillator
Defibrillator
Defibrillator
-  **Descente à bateaux**
Boat launch ramp
Aanlegplaats voor boten
Bootsanleger
-  **Distributeur de billets**
ATM
Pinautomaat
Geldautomat
-  **École**
School
School
Schule
-  **Eglise**
Church
Kerk
Kirche
-  **Mairie**
Town Hall
Stadhuis
Rathaus
-  **Mobil-home**
Static caravan
Stacaravan
Mobilheim
-  **Pharmacie**
Pharmacy
Apotheek
Apotheke
-  **Point d'Apport Volontaire**
Container
Inzamelcontainer
Sammelcontainer
-  **Poste de secours**
First aid post
EHBO-post
Rettingsstation
-  **Supermarché**
Supermarket
Supermarkt
Supermarkt
-  **Tennis**



Voie Verte



Relais Poste
Post Office
Haven
Post



Parking accessible
aux personnes
à mobilité réduite
Car park accessible for people
with reduced mobility
Parkeerplaats toegankelijk
voor mindervaliden
Behindertengerechter
Parkplatz



WC publics accessibles
aux personnes
à mobilité réduite
Public toilets accessible for people
with reduced mobility
Openbare toiletten toegankelijk
voor mindervaliden
Behindertengerechte

CIRCUIT DÉCOUVERTE LANGRUNE-SUR-MER

« La plage des enfants »

1,5 km
40 min



Photo de la plage des enfants



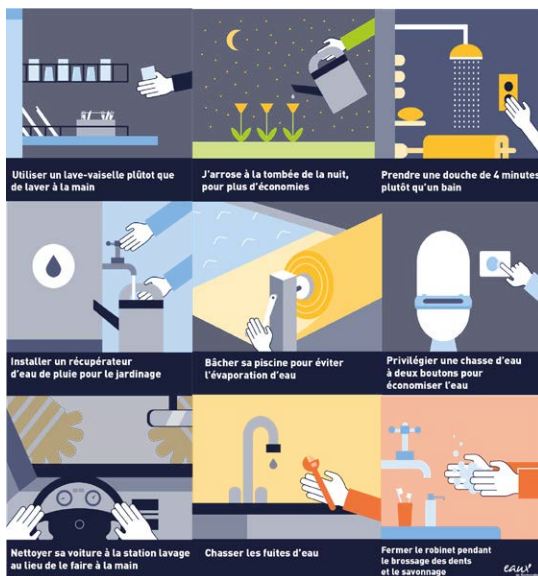
Statue des Trois-Grâces



SCANNEZ LE CIRCUIT :



LES ÉCO-GESTES: COMMENT ÉCONOMISER L'EAU



COM. MERCES. SERVICES

COMMERCES :

- **Boulangerie au Pétrin d'Antan**
42 rue de la Mer - 02.31.74.59.55
- **Le Verger Langrunais - primeur**
30 avenue de la Libération
06.82.67.37.48
- **Epicerie Cocci Market**
19 avenue de la Libération
02.31.36.85.29
- **C.François**
Artisan Boucher - Charcutier
38 rue de la Mer - 02.31.37.10.22
- **Land Growan Factory**
Boutique déco / cadeaux et Tatoo shop -
4 rue de la Mer - 06.82.22.43.54
- **Vente livres anciens et modernes**
Mme Podevin Sylvie.
102 rue de la mer. 06.78.72.62.62

AGENCE IMMOBILIÈRE :

- **Agence du Cap**
32 rue du Général Leclerc
02.31.97.78.62

HÔTEL- RESTAURANTS PRÊT À EMPORTER, BAR, TABAC, PRESSE :

- **Hôtel Restaurant de la Mer**
2 rue de Mer - 02.31.96.03.37
- **Bar-Restaurant « La Marine »**
5 promenade Aristide Briand
02.31.97.05.83
- **Restaurant « Le Zeff »**
58 rue du Général Leclerc 02.31.97.32.25
- **L'Hyppocampe**
Bar, Tabac, Presse
33 rue de la Mer - 02.31.97.34.64
- **La Fontaine des Anges**
Bar - Brasserie
52 rue Général Leclerc 06.46.58.63.36
- **Cabine à Pizza**
Avenue de la Libération 06.31.56.87.85

- **La Cabine**
Crêpes- Gaufres - rue de la Plage
- **Les Deux pieds sous la Table**
Traiteur
2, rue Maréchal Montgomery
06.43.44.84.99

COIFFEUR INSTITUT DE BEAUTÉ :

- **L'Atelier 45**
45b rue de la Mer - 02.31.77.36.19
- **Ambre et Coralie coiffure**
10 rue de la Mer - 02.31.96.38.66
- **Esthéticienne « Juste pour moi »**
73 rue de la mer - 06.59.31.26.30
- **By Nails Lashes** Onglerie et cils
39 rue du Moulin - Prise de rendez-vous
sur planity

CAMPING :

- **Camping ★★★★★**
Mer et Vacances
Avenue de la Libération
02.31.85.60.00
- **Aire Naturelle
de camping**
route de Tailleville
02.31.96.10.39

SANTÉ :

- Pôle médical**
11 rue de la Libération - 02.31.97.04.80
- Médecins généralistes**
 - Mme Godard Marie
 - Mme Gunther Lucie
 - Mme Rencurel Lucie
- Ostéopathe**
 - Mme Cottard Anne-Sophie
06.66.70.08.50
- Psychologue clinicienne**
- Psychothérapeute**
 - Mme Avril Françoise
07.49.44.29.65
- Conseillère Nutrition**
 - Mme Amyot Martin Stéphanie
06.18.54.44.47
- Réflexologue et Esthéticienne**
L'Atelier des Coquettes
 - Mme Néel Alexandra - 06.29.92.05.13
- Pharmacie de Langrun**
11 rue de la Libération 02.31.97.32.90
Pharmacie de Garde : 3237

Cabinet infirmier

SCP Daubies Véronique, Gosselin Damien
5 route de Courseulles 02.31.96.08.65

SOS Médecins - 02.33.01.58.51

Orthophoniste

- Mme Lhermusier Emma
8 rue de la mer - 09 02 21 01 14

Podologue

- Mme Madelaine Mathilde
22 rue de la Mer - 02.31.96.69.13

Praticien Masseuse

- Denis - 41 rue du Moulin - 06.19.58.06.21

SERVICES :

- Police Municipale**
Tél : 06.76.99.23.46
- Gendarmerie**
Douvres-la-Délivrande
1 avenue des Hautes Devises
02.31.08.35.73 ou 17
- Gendarmerie**
Luc-sur-mer (saison Juillet/Août)
02.31.08.35.73 ou 17
- Pompiers** Courseulles-sur-Mer - 18
- SAMU** - 15
- Poste de secours**
Juillet et Août - 02.31.97.31.98
- Urgence Gaz Naturel**
GRDF - 0800.47.33.33
- Urgence Enedis** - 0811.01.02.12
- Office intercommunal de tourisme**
Cœur de Nacre Tourisme
02.31.97.30.41
- Poste Relais à l'épicerie**
« Cocci Market »
19 rue de la Libération 02.31.36.85.29
- Cyclerie Dynamo**
Parc de Chasses - Réparation Vélos
1 route de Courseulles - 06.65.54.21.93

HYPERMARCHÉ :

- Hyper U - Drive - U Loisirs - U Techno - U Location**
Douvres la Délivrande 02.31.37.85.00

MARCHÉ DE PLEIN AIR :

- Avenue de la Libération**
Place du Marché
Le vendredi matin toute l'année

GARAGE :

- Garage Bourdon**
24 rue Général Leclerc - 02.31.97.02.45

ARTISANS :

- Derrick Evans** - Peinture et Décoration
6 rue du Lieutenant Colonel Moulton
06.27.31.60.40
- Palao** - Plombier Chauffagiste
12 bis Voie romaine - 02.31.97.30.88
- Bantonel** - Menuiseries et isolation -
12 bis Voie romaine - 02.31.37.03.70
- Quinette** - Maçonnerie
32bis Rue de Maréchal Montgomery
02.31.97.34.39
- Ferrand** - Maçonnerie
20 Rue de Maréchal Montgomery
02.31.97.65.61
- Cointe Couverture**
24 rue Simone Veil
06.21.84.45.52
- Houdet** - Electricien
68 rue de la Mer
02.31.97.43.18
- Elect Habitat**
4 rue du Maréchal Montgomery
06.78.47.42.25
- AAZ Dépannages**
électricité et plomberie
06.79.78.01.77
- Provisuel**
Agence de Publicité Adhésifs
06.60.53.00.96
- L'atelier du Vitrail**
18 rue du Colonel Harivel
02.31.96.78.77
- Lecouturier Gilbert**
Artisan Potier
43 voie du 48° commando
02.31.96.86.40
- Mazaud Alain** - Maître Luthier
16 rue Alfred Houel - 02.31.37.69.16
- Beule Bruno**
Espaces verts et petits travaux entretien
06.41.07.27.82
- Mahaut Fabien**
Photographe - 06.41.68.27.80
- RP Plomberie - Chauffage**
6 impasse François Coppée
06.71.44.24.02
- Ô rêve fleuri**
Création florales - Fleurs séchées
3 rue Simone Veil - www.orevefleuri.fr
- Viking Crea 14**
Décoration murale - Objets publicitaires
07.66.55.97.06
- Fred Multi-Services**
Bricolage, dépannage - 06.71.67.26.87
- LTMS**
Levage, transports, manutention, service
06.88.43.20.62



BULLETIN ESTIVAL édité à
1500 exemplaires
Mise en page et impression :
Caen Repro Imprimerie Saint-
Contest- 02 31 95 27 66

Mairie

22 rue de la Mairie
14830 Langrune-sur-Mer
02 31 97 31 36
E-mail : contact@mairie-langrune.fr
Du lundi au samedi de 9h à 11h30
Lundi de 13h30 à 17h30
Vendredi de 13h30 à 16h

Cœur de Nacre Tourisme

- Office de Tourisme de Courseulles-sur-Mer :
5 rue du 11 novembre - 14470 - 02 31 37 46 80
- Office de Tourisme de Saint-Aubin-sur-Mer :
Digue Favreau - 14750 - 02 31 97 30 41
- Office de Tourisme de Luc-sur-Mer :
45 rue de la mer - 14530 - 02 31 97 33 25

E-mail : contact@coeurdenacretourisme.com

